

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-14



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation Franco-albertaine

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de La Fondation Franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016 et les états de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des pratiques comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve de vérification.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratifs, l'organisme tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus, aux bénéfices nets de l'exercice, aux actifs et aux soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation Franco-albertaine au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

St. Paul, Alberta
le 29 août, 2016

JMD Group LLP

COMPTABLES AGRÉÉS

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation Franco-albertaine

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de La Fondation Franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016 et les états de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des pratiques comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve de vérification.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratifs, l'organisme tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus, aux bénéfices nets de l'exercice, aux actifs et aux soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation Franco-albertaine au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

St. Paul, Alberta
le 29 août, 2016

JMO Group LLP

COMPTABLES AGRÉÉS

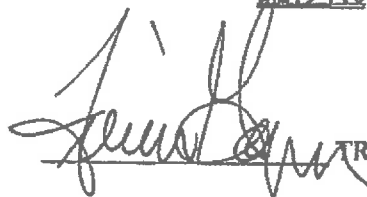
FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	57 399	31 367
Comptes à recevoir	8 800	--
TPS à recevoir	2 212	1 658
Frais payés d'avance	<u>1 355</u>	<u>1 401</u>
	<u>69 766</u>	<u>34 426</u>
COMPTES D'INVESTISSEMENT		
Encaisse	--	52
Intérêts encourus	--	2 183
Hypothèques	--	201 381
Placements immobilier (note 2)	146 219	--
Placements UMC	--	9 234
Placements Mawer (valeur marchande) (note 3)	<u>5 001 086</u>	<u>4 584 217</u>
	<u>5 147 305</u>	<u>4 797 067</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>2 639</u>	<u>852</u>
	<u>5 219 710</u>	<u>4 832 345</u>
PASSIFS ET SOLDES DE FONDS		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	61 754	55 787
Revenus reportés (note 6)	865	9 050
Fonds sous gestion (note 7)	<u>107 051</u>	<u>99 094</u>
	<u>169 670</u>	<u>163 931</u>
SOLDES DE FONDS		
Fonds général	1 798 701	1 824 587
Fonds d'immobilisations	2 639	852
Fonds de bourses d'études (note 8)	1 199 706	1 042 358
Fonds communautaire (note 8)	127 751	118 728
Fonds désigné (note 8)	1 193 731	1 067 467
Fonds orienté par le donateur (note 8)	107 223	41 277
Fonds sectoriel ou territoriale (note 8)	<u>620 289</u>	<u>573 145</u>
	<u>5 050 040</u>	<u>4 668 414</u>
	<u>5 219 710</u>	<u>4 832 345</u>

ACCEPTÉ PAR L'EXÉCUTIF:



PRÉSIDENT



TRESORIER

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

	Fonds général \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds de bourses d'études \$	Fonds communautaire \$	Fonds désigné \$	Fonds orienté par le donateur \$	Fonds sectoriel ou territoriale \$	2016 \$	2015 \$
SOLDES DE FONDS, au début de l'exercice	1 824 587	852	1 042 358	118 728	1 067 467	41 277	573 145	4 668 414	4 230 282
Bénéfices (pertes) net(te)s de l'exercice	79 084	(616)	118 319	4 862	88 357	64 633	26 987	381 626	438 132
Allocation des bénéfices	(102 567)	--	39 029	4 161	37 907	1 313	20 157	--	--
Achats d'immobilisations	<u>(2 403)</u>	<u>2 403</u>	--	--	--	--	--	--	--
SOLDES DE FONDS, à la fin de l'exercice	<u>1 798 701</u>	<u>2 639</u>	<u>1 199 706</u>	<u>127 751</u>	<u>1 193 731</u>	<u>107 223</u>	<u>620 289</u>	<u>5 050 040</u>	<u>4 668 414</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
REVENUS		
Gains (pertes) réalisé(e)s	(2 140)	615 983
Augmentation (décroissance) des gains non-réalisés	(76 237)	(406 149)
Intérêts et dividendes	362 850	124 204
Dons reçus	3 489	5 600
Support au développement	15 578	28 500
Subventions	5 000	5 000
Commandites	7 500	11 300
Entente administrative et autres	<u>14 340</u>	<u>11 348</u>
	<u>330 380</u>	<u>395 786</u>
DÉPENSES OPÉRATIONELLES		
Salaires et bénéfices	146 153	143 730
Frais de gestion	37 610	24 370
Déplacements et réunions	12 057	11 988
Loyer de bureau	12 028	6 788
Frais professionnels	11 378	14 057
Publicité et promotion	6 475	7 623
Bureau et téléphone	6 328	6 154
Francothon	4 558	2 724
Assemblée générale annuelle	4 339	3 674
Service à contrat – comptabilité et service de paie	3 915	3 915
Assurances	2 998	2 487
Partage des bénéfices nets des fonds sous gestion	2 957	4 833
Amortissement	616	365
Pertes sur disposition d'immobilisations	--	3 057
Honoraires	<u>500</u>	<u>500</u>
	<u>251 912</u>	<u>236 265</u>
BÉNÉFICES NETS D'OPÉRATIONS AVANT ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS	78 468	159 521
ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS		
Dons en perpétuité	403 188	377 621
Bourses et aides financières	(100 030)	(99 010)
BÉNÉFICES NETS DE L'EXERCICE	<u>381 626</u>	<u>438 132</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Bénéfices nets de l'exercice	381 626	438 132
Ajustements pour rapprocher les bénéfices nets de l'exercice à l'encaisse:		
Pertes (gains) réalisé(e)s	2 140	(615 983)
Décroissance (augmentation) des gains non-réalisés	76 237	406 149
Amortissement	616	365
Pertes sure disposition d'immobilisations	<u>---</u>	<u>3 057</u>
	460 619	231 720
Ajusté pour:		
Décroissance (augmentation) des:		
Comptes à recevoir	(8 800)	--
Frais payés d'avance	46	(691)
TPS à recevoir	(554)	(208)
Intérêts encourus	2 183	(136)
Augmentation (décroissance) des:		
Comptes à payer	5 967	27 920
Revenus reportés	<u>(8 185)</u>	<u>(10 950)</u>
	<u>451 276</u>	<u>247 655</u>
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(2 403)	--
Achats nets d'investissement	<u>(430 850)</u>	<u>(308 027)</u>
	<u>(433 253)</u>	<u>(308 027)</u>
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation (décroissance) des fonds sous gestion	<u>7 957</u>	<u>(2 951)</u>
AUGMENTATION (DÉCROISSANCE) DE L'ENCAISSE	25 980	(63 323)
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>31 419</u>	<u>94 742</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u><u>57 399</u></u>	<u><u>31 419</u></u>
ENCAISSE CONSISTE DE:		
Encaisse – fonctionnement	57 399	31 367
Encaisse – investissement	<u>---</u>	<u>52</u>
	<u><u>57 399</u></u>	<u><u>31 419</u></u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

La société est incorporée sous la loi de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel, et social des Franco-albertains.

La société est un organisme de bienfaisance enregistré qui est exempt d'impôts.

1. PRATIQUES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui demande à la direction de faire des estimations et hypothèses qui ont un effet aux montants rapporté des actifs, passifs, revenus et dépenses de l'exercice et incluent les conventions comptables suivantes qui ont un effet important sur ces états:

a) Constatations des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagés. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Comptabilité par fonds

La Fondation Franco-albertaine applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

c) Trésorerie

La trésorerie de La Fondation inclus l'encaisse pour le fonctionnement et l'encaisse inclus dans les investissements.

d) Investissement

Les placements de Mawer sont comptabilisés à la valeur marchande. Lorsque la valeur marchande augmente ou diminue, les mouvements sont reflétés dans les gains (pertes) non-réalisé(e)s dans l'état des résultats. Les placements immobilier sont comptabilisés initialement à la valeur marchande et en suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) Immobilisations

La valeur comptable des immobilisations est le prix coûtant moins l'amortissement accumulé. L'amortissement annuel pour les ordinateurs est calculé à 30% suivant la méthode d'amortissement décroissante.

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

1. PRATIQUES COMPTABLES (suivi)

f) Dons de services en nature

Les dons de services en nature ne sont pas comptabilisés pour cause de difficulté d'estimation.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la Fondation fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date d'arrêté des comptes et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la Fondation lorsque celui-ci disposera ultérieurement d'informations supplémentaires.

h) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont les comptes de banque, les comptes à recevoir, les investissements, les comptes à payer et les fonds sous gestion. Les placements Mawer sont comptabilisés à la valeur marchande. Les autres instruments financiers sont comptabilisés initialement à la valeur marchande et en suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

i) Fonds

i) Général

Le fonds général rend compte des activités menées par la fondation.

ii) Immobilisations

Le fonds d'immobilisations rend compte des achats, ventes et amortissement d'immobilisations.

iii) Bourses d'études

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de bourses d'études. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de bourses d'études afin d'aider des étudiants à réaliser leurs objectifs académiques. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

iv) Communautaire

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds communautaire. Le donateur confie à la Fondation Franco-albertaine le soin de déterminer les enjeux d'importance afin de suivre l'évolution des besoins dans chacun des secteurs. Le donateur est ainsi assuré que sa contribution profitera à l'ensemble de la communauté.

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

1. PRATIQUES COMPTABLES (suivi)

i) Fonds (suivi)

v) Désigné

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds désigné. Le donateur désigne précisément le ou les organismes de bienfaisance qui profiteront chaque année des revenus produits par son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alors alloués à un organisme dont la mission est semblable.

vi) Orienté par le donateur

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds orienté par le donateur. Le donateur indique annuellement à la Fondation Franco-albertaine le nom des organismes ou des secteurs qui bénéficieront des revenus de son fonds. Le donateur peut faire la recommandation lui-même, ou nommer un proche pour s'en occuper à sa place.

vii) Sectoriel ou territoriale

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds sectoriel ou territoriale. Le donateur choisit un territoire désigné ou un secteur d'intervention parmi les suivants : arts et culture, éducation, environnement, santé et services sociaux, économie. La Fondation remettra les bénéfices nets en respectant ce facteur.

2. PLACEMENTS IMMOBILIER

La gestion des placements immobilier est fait par UMC Financial Management Inc.

3. PLACEMENTS MAWER

La gestion des placements Mawer est faite par Mawer Investment Management Ltd. Les placements incluent un fonds mutuel.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Coût	5 094 164	4 601 058
Pertes non-réalisées	<u>(93 078)</u>	<u>(16 841)</u>
Valeur marchande	<u>5 001 086</u>	<u>4 584 217</u>

4. RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS

Durant l'année, le rendement des investissements était 4,978% (2015, 6,808%).

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

5. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement</u> <u>accumulé</u>	<u>Net</u> <u>2016</u>	<u>Net</u> <u>2015</u>
	\$	\$	\$	\$
Ordinateurs	<u>4 448</u>	<u>1 809</u>	<u>2 639</u>	<u>852</u>

6. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés incluent les revenus suivants qui n'étaient pas dépensés au 30 juin 2016:

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Subvention - Secrétariat	--	5 000
Autres	<u>865</u>	<u>4 050</u>
	<u>865</u>	<u>9 050</u>

7. FONDS SOUS GESTION

La fondation est prête à former des associations avec des groupes francophones régionaux et provinciaux qui ont des fonds de dotations. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent avec la fondation. La politique établie par la fondation à ce sujet place des limites sur le montant investi par le groupe intéressé, sur les groupes avec lesquels la fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent leur retour du portefeuille au prorata de leurs investissements moins un taux administratif de 2%.

8. FONDS DE DOTATIONS

Les fonds de dotations reçoivent leur retour du portefeuille au prorata de leurs investissements moins un taux administratif de 1.5%. Le taux administratif a un minimum de 100\$.

	<u>Balance</u> <u>d'ouverture</u>	<u>Additions</u>	<u>Distributions</u>	<u>Allocation des</u> <u>bénéfices nets</u>	<u>Balance de</u> <u>fermeture</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds de Bourses d'Études					
Hélène et Léon Lavoie	32 677	--	(1 000)	1 102	32 779
Lionel T Remillard	13 198	241	--	465	13 904
Claudette et Denis Tardif	50 205	6 096	(1 100)	1 829	57 030
J. Richard et D Ulliac Merta	177 779	5 290	(6 000)	6 105	183 174
Famille Moreau	15 901	148	(500)	540	16 089
Famille Le Blanc Cholette	63 358	645	(1 750)	2 153	64 406
25 ^e Maurice Lavallée	12 112	195	--	426	12 733
André Boudreau	39 645	2 284	(1 500)	1 380	41 809

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

8. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	Balance d'ouverture	Additions	Distributions	Allocation des bénéfices nets	Balance de fermeture
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds de Bourses d'Études (suivi)					
Germaine et Michel Lehody	44 407	5 000	(1 000)	1 622	50 029
Marie Claire et René Champagne	29 382	1 500	--	1 042	31 924
Finnisants École Ste M. Bourgeois	17 961	2 500	--	675	21 136
Famille M. et D. Magnan	43 935	2 808	(2 500)	1 508	45 751
Présidents du CSCE	19 353	--	(670)	650	19 333
Jeanne et Maurice Lavallée	41 399	241	(1 000)	1 405	42 045
École de la Rose Sauvage	17 045	2 191	(500)	611	19 347
Lise Déchène pour les femmes	30 206	2 418	(500)	1 091	33 215
Huguette et Georges Vincent	33 024	5 000	(1 000)	1 243	38 267
Bourse étudiante France Edmonton	5 037	6 000	--	312	11 349
Yvette Lebeuf et Marcel Vincent	16 959	350	(500)	580	17 389
ACFA Rivière la Paix / Héritage	46 530	--	(1 700)	1 559	46 389
Via Musica	40 029	--	--	1 393	41 422
Sœurs Ste-Croix J Couillard	52 904	--	(4 654)	1 678	49 928
Eric Préville	67 545	--	(2 300)	2 270	67 515
Adèle et Paul Amyotte	12 807	--	--	446	13 253
Club Marie Anne Gaboury	118 960	--	--	4 138	123 098
Michaëlle Jean	--	10 000	--	316	10 316
J P Couture	--	10 000	--	235	10 235
EFE Collégial	--	86 586	(3 000)	2 255	85 841
	<u>1 042 358</u>	<u>149 493</u>	<u>(31 174)</u>	<u>39 029</u>	<u>1 199 706</u>
Fonds Communautaire					
Reed Gauthier	25 757	--	--	895	26 652
Famille Gisèle Rheault	30 005	1 600	(688)	1 058	31 975
Alice et Paul Dumaine	19 812	5 000	(650)	796	24 958
Christiane Gauthier-Kirchberg	2 007	1 000	--	29	3 036
Sophie Lalancette-Girard	41 147	--	(1 400)	1 383	41 130
	<u>118 728</u>	<u>7 600</u>	<u>(2 738)</u>	<u>4 161</u>	<u>127 751</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

8. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	Balance d'ouverture	Additions	Distributions	Allocation des bénéfices nets	Balance de fermeture
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds Désigné					
Fondation Fernando Girard	131 025	620	(4 579)	4 413	131 479
Robert Lavoie	35 787	--	(1 240)	1 201	35 748
Francophonie Lethbridge	77 333	548	(2 676)	2 611	77 816
Développement de la Fondation	36 173	5 091	(1 350)	1 293	41 207
Bergeron Gagnon	175 079	253	(6 025)	5 886	175 193
Famille Klassen Despins	12 997	--	(450)	436	12 983
CSCFSA	22 174	11 216	--	1 022	34 412
CSCFSA/N.D. des Monts	11 391	97	--	398	11 886
CSCFSA/N.D. de la Paix	14 429	11 500	--	578	26 507
CSCFSA/Ste Marguerite Bourgeoys	25 325	12 821	--	1 056	39 202
École Ste Jeanne d'Arc	65 184	9 287	--	2 467	76 938
École Père Lacombe	12 890	658	--	466	14 014
Davignon Desrochers	19 054	5 400	(630)	786	24 610
ACFA de Calgary	4 437	1 929	--	177	6 543
Le Franco	29 549	200	(926)	1 000	29 823
BVC / Suzanne de Courville Nicol	17 791	627	(589)	614	18 443
Yolande Proulx / l'Unithéâtre	34 313	1 159	(578)	1 190	36 084
FAFA	22 794	9 893	(555)	945	33 077
Abbé Raymond Sevigny	21 771	5 776	(354)	857	28 050
AJEFA	7 661	1 719	--	305	9 685
Famille Rijavec / RAFA	67 152	1 500	(2 108)	2 298	68 842
Famille Rijavec / FAFA	31 835	50	(1 053)	1 072	31 904
Campus St Jean	8 178	5 982	--	424	14 584
Pour la pastorale pour les aînés	13 005	5 519	--	454	18 978
Sommet / Nadia Ouellette	20 527	550	--	729	21 806
Fête Franco-albertaine	1 241	10 317	--	333	11 891
George A Ares	16 209	9 150	--	633	25 992
Quartier francophone	16 869	482	(558)	579	17 372
Thérèse Dallaire	21 315	814	--	758	22 887
Liliane Coutu Maisonneuve	22 866	1 250	(560)	805	24 361
A M Brideau / École la Prairie	24 286	--	(803)	817	24 300
École publique Gabrielle Roy	18 115	1 076	(9 190)	315	10 316
Cécile et Pierre Bergeron pour FJA	28 712	1 000	(962)	989	29 739
Francophonie jeunesse de l'alberta	--	3 959	--	--	3 959
Henri Lemire	--	3 100	--	--	3 100
	<u>1 067 467</u>	<u>123 543</u>	<u>(35 186)</u>	<u>37 907</u>	<u>1 193 731</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

8. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	<u>Balance d'ouverture</u> \$	<u>Additions</u> \$	<u>Distributions</u> \$	<u>Allocation des bénéfices nets</u> \$	<u>Balance de fermeture</u> \$
Fonds Orienté par le Donateur					
Famille Adèle et Réne Blais	17 215	1 530	(553)	605	18 797
Amelia et Beatrice Bédard	10 000	200	--	354	10 554
Mathieu Lefebvre	14 062	--	(14 062)	--	--
B Champagne et H Breault	--	10 038	--	188	10 226
Colleen et Vital Ouellette	--	15 000	--	17	15 017
Club Marie Anne Gaboury GPF	--	42 480	--	149	42 629
Club Jean Patoine	--	<u>10 000</u>	--	--	<u>10 000</u>
	<u>41 277</u>	<u>79 248</u>	<u>(14 615)</u>	<u>1 313</u>	<u>107 223</u>
Fonds Sectoriel ou Territoriale					
Territoriale					
Communautaire de St Isidore	73 682	18 593	--	2 983	95 258
Francophonie de Wood Buffalo	90 037	3 220	(3 106)	3 096	93 247
Francophonie Centralta	51 669	50	(1 500)	1 746	51 965
Famille Vincent/Bonnyville	43 987	5 096	(1 293)	1 558	49 348
Francophonie de Calgary	10 467	5 699	(390)	445	16 221
Francophonie d'Edmonton	15 885	444	--	560	16 889
Francophonie de Plamondon	--	5 000	--	19	5 019
Sectoriel					
Albertain pour la jeunesse	57 747	414	(2 500)	1 932	57 593
Venence et André Coté / CDÉA	224 687	2 892	(7 528)	7 605	227 656
RAFA / Arts et culture de l'Ab	4 984	<u>1 896</u>	--	<u>213</u>	<u>7 093</u>
	<u>573 145</u>	<u>43 304</u>	<u>(16 317)</u>	<u>20 157</u>	<u>620 289</u>
Total	<u>2 842 975</u>	<u>403 188</u>	<u>(100 030)</u>	<u>102 567</u>	<u>3 248 700</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse qui suit présente l'exposition de la Fondation à des risques significatifs au 30 juin 2016.

La fondation est exposée au risque du marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble de valeurs mobilières négociées. Ce risque est réduit étant donné que la fondation jouit d'un portefeuille de placements diversifiés.

La fondation est exposée au risque de change puisqu'elle possède un compte en dollars américains. Au 30 juin 2016, la balance dans ce compte était 0\$.

La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt, étant sensible à l'incidence des variations de taux d'intérêt sur ses flux de trésorerie et sa situation financière.

La fondation doit également faire face au risque de crédit de ses comptes à recevoir. Ce risque est réduit au minimum étant donné que la fondation compte sur une grande diversité de contreparties.

La fondation est exposée au risque de liquidité. La démarche suivie par l'organisation pour gérer ce risque est d'assurer, dans la mesure du possible, l'existence de l'argent liquide qui lui permettra de respecter ses obligations.

10. ENGAGEMENTS

La fondation est engagée à un bail pour des locaux. Le loyer de base annuel prévu est 7 514\$ commençant le 1 mars 2015 au 29 février 2020.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres comparatifs de 2015 ont été reclassés afin d'être en conformité avec la présentation des états financiers de 2016.